



**Kant - Critique de la raison pure**  
**La question du sujet dans la philosophie kantienne**

Pascal Dupond

Philopsis : Revue numérique  
<https://philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur <https://philopsis.fr>

Le concept kantien de sujet est au carrefour de multiples significations héritées tant de la philosophie antique que de la philosophie moderne

En héritage de la philosophie antique, le concept kantien de sujet prend un sens qui l'apparente au concept de substance au sens d'un substrat du réel recevant les propriétés qualifiant une chose comme ceci. Kant pense le sujet comme substrat quand il le pense logiquement, c'est-à-dire comme élément de la structure prédicative de l'énoncé. Deux cas de figures sont possibles. Quand l'énoncé est considéré du point de vue de la logique formelle, les représentations faisant fonction de sujet et de prédicat sont librement permutable, si du moins on respecte les règles de la conversion : de la proposition *tous les corps sont divisibles*, on passe

par conversion à la proposition *quelque divisible est un corps* (CRP B 128-129, TP 106, R 176<sup>1</sup>). Quand l'énoncé est considéré comme connaissance, quand il se rapporte à un objet, quand la structure logique qui le régit est celle de la logique transcendantale, la permutation n'est plus possible : dans l'expérience, est sujet, c'est-à-dire substance au sens empirique, ce qui se présente, dans l'intuition, comme permanent, par différence avec le variable, qui est prédicat. Ce point est traité en particulier dans le chapitre des analogies de l'expérience portant sur le principe de permanence de la substance.

De cette première acception relève aussi ce que Kant appelle le *substantiel* ou le *sujet proprement dit* des phénomènes, lequel, en raison de la structure discursive de la connaissance humaine, ne peut rien être d'autre qu'une idée de la raison, ayant le rôle régulateur d'un *focus imaginarius* pour la connaissance (*Prolégomènes*, § 46, Vrin, p. 108-109).

En héritage de la philosophie moderne, le concept kantien de sujet prend un sens qui l'apparente à la *res cogitans* cartésienne. Mais Kant infléchit profondément cet héritage. Il désubstantialise la *res cogitans* et il distribue le Moi (Ich) en trois figures : le moi comme *je pense* ou l'aperception transcendantale, le moi comme personne morale, le moi empirique

Au carrefour de ces deux héritages se trouvent les questions traitées dans les « Paralogismes de la psychologie rationnelle ». Le Moi doit nécessairement se penser lui-même comme sujet au sens où, en tant que pensant, il ne peut pas avoir le statut de prédicat. Kant écrit ainsi dans les *Prolégomènes* : « tous les prédicats du sens interne se rapportent au moi comme sujet et ce moi ne peut plus être encore pensé comme prédicat de quelque autre sujet » (109). Et cependant ce moi sujet ne livre aucune des connaissances que la psychologie rationnelle croyait devoir tirer de son statut de sujet.

On se propose ici de répondre à trois questions portant sur le statut de ce sujet : 1/ le sujet transcendantal est-il un *être* pensant ? 2/ le sujet transcendantal est-il une *première personne* ? 3/ la subjectivité est-elle réductible à la fondation transcendantale de l'objectivité ?

### *1/ le sujet transcendantal est-il un être pensant ?*

Kant établit dans l'Analytique transcendantale que le *je pense*, l'unité de l'aperception, doit être nécessairement admis en tant que condition transcendantale ultime de l'expérience, en tant que réquisit de l'objectivité.

Ce pouvoir de l'aperception ne peut pas être, comme on sait, intuitivement saisi, il n'est pas donné dans une intuition sensible et ne peut relever non plus d'une intuition intellectuelle, impossible pour l'homme. C'est pourquoi l'aperception n'est pas une connaissance de soi : « la conscience de soi-même n'est donc pas encore, tant s'en faut, une connaissance de soi [...] Tout comme pour la connaissance d'un objet distinct de Moi j'ai besoin, non seulement de la pensée d'un objet en général (dans la catégorie), mais encore d'une intuition par laquelle je détermine ce concept général, j'ai besoin, pour la connaissance de moi-même, non seulement de la conscience ou du fait que je me pense moi-même, mais aussi d'une intuition du divers présent en moi, par lequel je détermine cette pensée » (§ 25, B 158, TP 136, R 213-214).

Mais malgré cette différence entre conscience de soi et connaissance de soi, Kant n'a jamais renoncé à formuler le *je pense* comme un *je suis*, comme si la condition suprême de l'objectivité était donnée à elle-même comme être. Ainsi il écrit dans le § 17 : « l'aperception pure, dans la représentation : je suis, ne contient encore aucun divers » (B 138, TP 116, R 202) et dans le § 25 : « J'ai conscience de moi-même [...] non pas tel que je m'apparais

<sup>1</sup> La première référence renvoie à la pagination originale de la première édition (A) ou de la seconde édition (B) de la *Critique de la Raison pure*, la seconde référence renvoie à la pagination de l'édition des PUF (traduction de Traymesagues et Pacaud), la 3<sup>e</sup> à l'édition Aubier (traduction Renault).

phénoménalement ni non plus tel que je suis en moi-même, mais j'ai seulement conscience du fait que je suis » (B 157, TP 135, R 213). La 2<sup>e</sup> Préface parle de « la conscience intellectuelle que j'ai de mon existence dans la représentation *je suis* » (B XL, R 90). Et dans la mesure où un *je suis* est inscrit dans le *je pense*, Kant peut dire également que « j'existe comme une intelligence qui a conscience uniquement de son pouvoir de liaison » (B 158, TP 136, R 214)<sup>2</sup>.

En outre le *je pense* est constamment présenté dans le chapitre traitant des paralogismes comme *être pensant*, notamment en A 342 [*Ich, als ein denkend Wesen*] (TP 279, R 360), A 344 (R 361), B 400 (R 398), B 402 (R 400), et cette terminologie n'est pas seulement celle de la psychologie rationnelle : Kant la fait sienne.

Qu'est-ce qui autorise que le sujet pensant, s'il n'est vraiment rien d'autre que la condition ultime de l'objectivité, soit qualifié comme *être pensant* ? Le *je pense* est-il, d'une façon ou d'une autre, donné à lui-même ?

Le chapitre sur les paralogismes permet d'instruire cette question. Nous distinguerons, pour des raisons qui apparaîtront dans un moment, les deux éditions

La critique des paralogismes résulte des positions établies par l'Analytique : le *je pense* est la condition formelle ultime de l'objectivité, il n'y a pas d'intuition intellectuelle du Moi comme spontanéité, la connaissance de soi est empirique. La critique des Paralogismes n'est possible que si l'on se tient fermement à la distinction du Moi formel pur et du Moi empirique. Kant en donne une formulation frappante dans l'opuscule sur *Les Progrès de la métaphysique* : « seul le moi qui pense et intuitionne est la personne, alors que le moi de l'objet qui est intuitionné est, tout comme les autres objets hors de moi, la chose » (trad. Guillermit, Vrin, p. 23). Un abîme ontologique les sépare, celui qui sépare la chose et la personne<sup>3</sup>.

Or, dès le début du chapitre sur les paralogismes, en A 342 (TP 279, R 360), après avoir rappelé que le *je pense* désigne le pouvoir de penser, qui ne contient en lui-même rien d'empirique, Kant précise que c'est par le *je pense* que nous pouvons assigner au sens interne son objet propre sous le nom d'âme : « je suis en tant que pensant un objet du sens interne et porte le nom d'âme ».

La notion d'âme, telle qu'elle est ici introduite, présente une difficulté évidente. Comme celle d'être pensant, qui lui est substituable, elle est ambivalente : elle participe des deux Moi, malgré l'abîme qui les sépare, elle désigne une sorte de chimère qui est à la fois une personne et une chose, une personne, en tant que pensant, une chose en tant qu'objet du sens interne déterminé selon les catégories.

Kant dit peu de choses sur la manière dont surgit, à partir du *je pense*, la représentation de l'âme ou de l'être pensant. On peut admettre que l'âme désigne la trace que le Moi pur laisse de lui-même au moment où il se retourne sur lui-même pour se saisir, se manque (puisqu'il est pur

<sup>2</sup> Et en même temps je ne me connais pas comme spontanéité ou intelligence, car « si je ne dispose pas encore d'une autre intuition de moi-même, qui donne ce qui en moi correspond au déterminant, dont j'ai seulement conscience de la spontanéité qui le caractérise [...], je ne puis déterminer mon existence comme celle d'un être spontané » (B 158, note, TP 136, R 213). Je ne me connaîtrais comme spontanéité que si j'étais donné à moi-même comme tel dans une intuition intellectuelle.

<sup>3</sup> « Je suis conscient de moi-même est une pensée qui contient déjà un double moi, le moi comme sujet et le moi comme objet. Comment il est possible que moi, le *je pense*, je sois pour moi-même un objet (de l'intuition) et qu'ainsi je puisse me distinguer de moi-même, voilà qui est absolument impossible à expliquer, bien que ce soit un fait indubitable ; mais cela révèle un pouvoir à ce point élevé au-dessus de toute intuition sensible qu'il entraîne, en tant que fondement de la possibilité d'un entendement, la complète distinction d'avec tout animal auquel nous n'avons pas motif à attribuer un pouvoir de se dire *je* à soi-même, et qu'il transparait dans une foule de représentations et de concepts spontanément formés. Mais on ne veut pas soutenir par là qu'il y a une personnalité double ; seul le moi qui pense et intuitionne est la personne, alors que le moi de l'objet qui est intuitionné par moi, est tout comme les autres objets hors de moi la chose ».

acte) et ne trouve entre ses mains que l'objet du sens interne. Cette trace de l'a priori dans la conscience empirique que la réflexion suscite, Kant la désigne en A 342-343 (TP 279, R 361) comme « perception de soi-même », « perception interne », « expérience interne en général », « perception en général ». Cette « expérience interne en général » n'est plus le Moi pur comme acte ou pouvoir synthétique, elle n'est pas encore le Moi empirique comme objet, elle est à mi-chemin de l'acte et de l'objet, elle est un acte qui vire en objet dans le mouvement de se saisir.

Cette représentation du sujet pensant comme être pensant est en outre favorisé par deux facteurs.

Le premier facteur est que la psychologie rationnelle se représente le rapport du sujet pensant à ses pensées en termes "prédicatifs" (c'est-à-dire comme inhérence des pensées au sujet pensant). Kant n'est pas opposé, dans la première édition de la *Critique*, à cette présentation des choses. Il écrit en effet : « dans toute notre activité de pensée, le Moi est le sujet auquel les contenus de pensée sont inhérents en tant qu'ils en constituent simplement des déterminations, et ce Moi ne peut être utilisé comme la détermination d'une autre chose » (A 349, TP 283, R 364) ; et dans le § 46 des Prolégomènes, Kant écrit : « tous les prédicats du sens interne se apportent au Moi comme sujet et ce Moi ne peut plus être pensé comme prédicat de quelque autre sujet ». Si les représentations sont avec le Moi qui les pense dans le même rapport que les propriétés avec la chose auxquelles elles sont attribuées, le sujet pensant doit nécessairement se comprendre comme le substrat de ses pensées, comme substance, c'est-à-dire aussi comme un *il* ou un *ça* (A 346, TP 281, R 363) : le sujet pensant prend une figure impersonnelle dès l'instant où il n'est plus pensé, comme dans l'Analytique, comme l'unité synthétique de ses représentations, mais comme leur substrat.

Kant, on le voit, n'est pas opposé à cette représentation 'substantialiste' du sujet pensant, mais précise que la substance est ici logique et non réelle ou phénoménale. Ni le Moi pur ni le moi empirique ne peuvent être une substance dans le phénomène, le moi pur parce qu'il n'est pas dans le phénomène et le moi empirique parce qu'il n'a pas de permanence et n'est pas une substance. Seul l'objet du sens externe peut être subsumé sous la catégorie de substance. En outre, cette substantialité logique du Moi pur ne peut rien non plus nous apprendre sur le « sujet en soi qui, comme substrat, se trouve au fondement de ce moi, aussi bien que de toutes les pensées » (A 350, TP 284, R 365). Elle ne peut rien nous apprendre sur une éventuelle substantialité du Moi nouménal.

Le second facteur est que le moi pensant projette sa constitution de sujet sur tout ce qui peut être compris, à sa ressemblance, comme pensant, et son statut de sujet logique acquiert par cette projection un indice ontologique, qui lui revient ensuite (par introjection) et l'incline à se comprendre lui-même comme être pensant.

Kant explique ainsi en A 346-347 (TP 281, R 363) que le je pense désigne « une propriété constitutive de ma subjectivité » et que la psychologie rationnelle étend cette propriété à tout ce qui pense, lui donne une « validité pour tout ce qui pense » et en fait ainsi un « jugement apodictique et universel ». L'idée est reprise à la fin de l'exposé de la 1<sup>e</sup> édition (A 405, TP 326-327, R 397) : toutes les affirmations de la psychologie rationnelle se réduisent à « la représentation singulière *je suis* », c'est-à-dire, précise Kant, à une représentation « qui est individuelle à tous égards ». Et en même temps cette représentation « exprime (de manière indéterminée) la formule pure de toute mon expérience » - car elle est la clé de voûte de toute connaissance, et, dans cette mesure, elle « s'annonce comme une proposition universelle valant pour tous les êtres pensant », elle « véhicule avec elle l'apparence d'une unité absolue des conditions de la pensée en général et par là s'étend au delà du domaine où peut aller l'expérience possible ». Le *je pense* est une représentation singulière ou individuelle, relevant de ma constitution subjective, mais comme cette représentation est pour moi la condition de toute

pensée, je ne peux pas m'empêcher de la transformer en connaissance objective de la nature pensante. Procédure étrange, observe Kant, procédure injustifiée, et pourtant compréhensible et même valide, si on n'en restreint la signification. « Il nous faut nécessairement attribuer aux choses a priori toutes les propriétés qui constituent les conditions sous lesquelles seulement nous les pensons », donc il me faut nécessairement attribuer à tous les êtres pensants ce qui est en moi la condition de la pensée (le *je pense*, l'unité de l'aperception) ; l'aperception *je pense* présente ainsi « une validité pour tout ce qui pense », mais cette validité reste subjective et ne constitue pas une connaissance objective de l'être pensant. Que je me représente une unité d'aperception en tout être pensant, cela ne me donne aucune connaissance objective de l'unité d'aperception<sup>4</sup>. Aucune objectivation n'est possible de la condition transcendantale de toute objectivation, en moi comme en autrui. Et c'est la raison pour laquelle une relation intersubjective ou interpersonnelle est possible.

L'argument est repris dans la critique du paralogisme de la simplicité. On attribue à l'âme la simplicité, en se fondant sur une situation incontestable : l'aperception est indivisible. Mais ce caractère indivisible, la psychologie rationnelle l'étend au « concept d'un être pensant en général », que je me représente en me mettant moi-même à sa place, elle fait de la simplicité un attribut ontologique. Cette procédure, objecte Kant, est illégitime. Et elle est illégitime dans la mesure où manquent ici ces conditions nécessaires de la connaissance objective que sont les catégories. Même le *je pense*, même l'unité de l'aperception, qui est, en un sens, le fondement suprême de l'objectivité, n'a une signification objective qu'en accompagnant la fonction transcendantale des catégories, et sans elles, il n'est rien. Et si l'aperception reste subjective sans l'usage des catégories, c'est à tort que nous en faisons « la condition de possibilité d'une connaissance des objets, c'est-à-dire un concept de l'être pensant en général ». En résumé : je me représente l'unité de l'aperception, la simplicité formelle du *je pense* comme la condition nécessaire, en tout être pensant, de l'objectivité ; mais que la simplicité de l'unité d'aperception soit la condition de toute objectivité, cela ne la qualifie pas comme connaissance d'un objet simple, qui serait l'être pensant en tant que tel.

En résumé, on doit souligner deux points importants : 1/ je ne peux avoir la représentation d'un autre être pensant qu'en transférant en lui la conscience que j'ai de moi-même, mais ce transfert reste une opération subjective, il est tout autre chose que la constitution catégoriale d'un objet d'expérience et ne fonde donc pas une connaissance objective de l'être pensant en tant que tel : la simplicité du moi en moi-même comme en autrui n'autorise aucune conclusion sur une éventuelle simplicité ontologique de l'être pensant.

2/ L'interprétation ontologique du Moi pensant (en termes d'*être pensant* ou d'*âme*) est suscitée, en partie au moins, par la relation intersubjective des sujets pensants : à la faveur d'une projection (de soi en autrui) et d'une introjection (d'autrui en soi), le sujet de la pensée croit pouvoir franchir la frontière entre sujet et objet ; dans la mesure où l'autre homme, donné au sens externe, est aussi un moi, le Moi pensant se croit fondé à s'attribuer les propriétés de l'objet du sens externe, il croit pouvoir se charger d'être, devenir 'quelque chose', devenir une substance, quelque chose de permanent dans l'expérience. L'illusion substantialiste de la réflexion est donc favorisée par une sorte de chiasme entre le sujet et l'objet accompagnant la relation intersubjective, et c'est par un seul et même mouvement critique que je rends au sujet pensant, en l'autre comme en moi sa libre transcendance, contre toute objectivation.

On voit donc que la position kantienne est très subtile.

Kant est tout à fait conscient que l'unité de l'âme ou de l'être pensant est une unité équivoque, car elle n'est pas l'unité constituée ou naturée d'un objet de l'expérience

<sup>4</sup> Que tout être pensant soit pour moi une transcendance, à l'image de ma propre transcendance, cela ne me permet pas d'objectiver la transcendance par le détour ou par la médiation d'autrui

catégorialement déterminé, ni l'unité constituante ou naturante du Moi pensant : on ne peut donc en attendre aucun service pour expliciter l'unité originare du "je pense". L'unité de l'âme dérive de l'unité du Moi pur, mais non pas l'unité du Moi pur de l'unité de l'âme. C'est pourquoi, en rapportant l'aperception à une âme, loin de conforter son unité, on la dénature et on l'affaiblit. Mieux vaut donc reconnaître que nous ne savons pas expliquer « la possibilité d'une nature pensante » et particulièrement « l'unité de l'aperception dans l'acte de penser » (B 415, note, TP 300, note, R 408 note).

Kant sait en outre que l'enjeu de sa critique des paralogismes n'est pas purement spéculatif, mais aussi pratique : l'objectivation du moi est aussi une réification du Moi, elle attribue au Moi un sens d'être qui est celui des choses plutôt que celui des personnes, elle efface, en l'autre et en moi, la libre transcendance qui est l'essence même de la subjectivité. Si les catégories de l'objectivité sont les catégories de la choséité, la soustraction du Moi aux catégories de l'objectivité est la condition pour que soit reconnue sa personnalité.

Et cependant, Kant conserve l'auto-interprétation du sujet de la pensée comme *être pensant* comme si elle était pourvue d'une validité phénoménologique irréductible. La seconde édition peut-elle nous aider à comprendre cette situation ?